

13 juin 2014

La séance est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et contractuels.

Désignation du secrétariat adjoint :

La CFDT seule organisation syndicale présente assure le secrétariat.

La CFDT a rappelé ses préoccupations en matière de régime indemnitaire. Dispositions qui nécessiteraient que soit levé le verrou des plafonds. Elle a souligné également les difficultés rencontrées par certains contractuels pour accéder à des postes d'encadrement. Elle s'inquiète par ailleurs de la visible méconnaissance des statuts de non titulaires par les administrations locales. Cette situation peut entraîner des dysfonctionnements en matière de gestion de carrière.

MUTATIONS PRONONCEES SUR LA LISTE DE 2^{ème} NIVEAU

Date d'effet : Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} septembre 2014, sauf accord entre les services sur une date différente.

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
CIAMBELLI Marco.....	DGALN	DGALN
LE GUILLOU Philippe (SETRA)	CEREMA	CEREMA
MORTIER Brigitte	DREAL Midi Pyrénées.....	DEAL Mayotte

MUTATIONS PRONONCEES SUR LA LISTE DE 1^{er} NIVEAU

Date d'effet : Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} septembre 2014, sauf accord entre les services sur une date différente.

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
MAUGER Magali.	DRIHL	DGALN
GOLASZEWSKI Geneviève (Art 4).	DREAL Rhône Alpes	DREAL Rhône Alpes
MALFAIT Guillaume.	CGDD.....	DEAL Réunion ou DAFE Nouvelle Calédonie sous réserve de la vacance des postes

Règlement intérieur de la CCP

Dorénavant, pour la CCP étudiant les dossiers de mobilité des agents de statut RIL B, il a été rappelé à l'administration la nécessité de disposer préalablement de la liste des agents concernés.

Nom	Service d'origine.....	Service accueil
DUHONT Françoise (art 4) ..	DGITM.....	DRIEA (date en cours de négociation entre les services).

QUESTIONS DIVERSES

Réductions d'ancienneté au titre de l'année 2013

Au titre de 2013, compte tenu du nombre de mois disponibles tous les agents bénéficieront d'un mois de réduction d'ancienneté. Cette bonification d'un mois sera automatique à partir de 2014 (comme pour tous les agents de catégorie A).

Prochaine CCP (mobilité)

En octobre 2014

Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces quand ils disposent d'éléments avant la CCP et même avant la pré-CCP

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :

André TURCOT	DDT 79	05.49.06.89.00
Jocelyne BLASER	DREAL MP	05.61.58.55.43
Rémy BLANES	DGALN	01.40.81.25.01
Christine DEL RIO	CGDD	01.40.81.13.97
Éric GANCARZ	DDT 77	01.60.56.73.68